

§ 9. — Bains de vapeur térébenthinés

Les bains de vapeur ont, dans le rhumatisme chronique apyrétique, une efficacité attestée par une longue expérience; on peut y recourir sous deux formes : bains d'étuve sèche simples ou térébenthinés, appareil sudatoire dans lequel la tête reste libre.

Les *bains d'étuve térébenthinés*, employés empiriquement dans la Drôme depuis longtemps, ont été étudiés cliniquement par Benoit (de Vic), Rey, Macario, mais surtout Chevandier (de la Drôme). Les bergers du pays se débarrassaient de leurs rhumatismes en entrant dans un four à poix et y subissant, avec l'action des vapeurs térébenthinées, celle d'une température de 40° au moins. Ce procédé a été affranchi de son inconvénient et de ses dégoûts, et les bains de vapeur térébenthinés ont été donnés dans des conditions meilleures. On a beaucoup discuté la part à faire à la térébenthine et celle à faire au calorique. Sans pouvoir trancher cette question, il paraît que des rhumatisants lui ont dû quelquefois des succès inespérés. Mais ce moyen ne saurait être employé dans tous les cas; il est passible d'inconvénients chez les gens dont la respiration n'est pas intacte, et à plus forte raison chez ceux qui portent une épine cardiaque. Dans ce cas, on peut employer l'appareil sudatoire portatif de Fleury [163], en répandant sous les couvertures des vapeurs de térébenthine.

ARTICLE II. — RÉGIME ANTIRHUMATISMAL

Le régime des rhumatisants peut être envisagé sous trois aspects différents : 1° l'alimentation; 2° les vêtements; 3° le climat.

I. Les valétudinaires de cette catégorie ont à tenir compte, dans leur régime alimentaire, d'une part, de leur tendance à l'anémie; d'une autre part, de la diathèse urique en possession de laquelle ils sont placés. Il y a là une sorte de contradiction pratique, la première condition exigeant un régime animalisé, la seconde conseillant, au contraire, une sorte de diète végétale. On peut toutefois poser cette formule générale, que, si l'on se place dans de bonnes conditions pour bien utiliser les aliments végétaux de manière à maintenir la nutrition en bon état, ceux-ci conviennent mieux aux rhumatisants que les viandes. Il s'agit ici, bien entendu, dans tous les cas, d'un régime mixte, avec prédominance des aliments végétaux.

II. Les rhumatisants abusent des vêtements, et ils en arrivent

à une surcharge vestimentaire qui va précisément à l'encontre du but qu'ils se proposent, car elle affaiblit la thermogénèse, humecte la peau et la laisse exposée aux moindres causes de refroidissement. La flanelle leur est indispensable; cette précaution les dispense de vêtements trop épais. Le grand avantage des eaux sulfureuses ou des bains sulfureux artificiels est précisément d'é mousser cette hyperesthésie thermique des rhumatisants, de les rendre moins frileux et de leur permettre de se moins couvrir.

Nous ne nous servons pas avec assez de hardiesse de l'hydrothérapie dans le traitement du rhumatisme, et nous nous laissons dominer par la crainte de provoquer ainsi des récidives par l'application du froid. Un principe absolument certain devrait nous rassurer : c'est que, si l'action *partielle* du froid sur la peau peut produire des rhumatismes, l'action *générale* du froid sur toute la surface du corps n'amène jamais ce résultat. Fleury a recueilli un grand nombre de cas, plus de quatre-vingts, qui montrent que des rhumatismes chroniques, fixes ou mobiles, ont guéri, sans inconvénient aucun, par les douches froides avec ou sans sudation préalable. Il conviendrait que les médecins qui sont placés à la tête d'établissements hydrothérapiques, réunissant leurs observations, fissent tomber le préjugé qui, dans l'esprit des malades et aussi dans celui des praticiens, pèse encore sur cette application de l'hydrothérapie.

III. Quant au choix d'un climat, on peut dire que, pour les rhumatisants, la question de constance des éléments thermologiques divers domine toutes les autres conditions. Nous nous sommes déjà expliqué sur ce point (voy. t. I, p. 403). La sécheresse d'un climat est la seconde condition à rechercher, et elle est bien plus nécessaire encore dans les hautes latitudes que dans les pays méridionaux, le froid humide étant le grand générateur du rhumatisme.

CHAPITRE II

Modificateurs de la diathèse goutteuse

On a beaucoup discuté sur l'identité de la diathèse goutteuse et de la diathèse rhumatismale; mais, quand on entre plus avant dans la comparaison intime de l'une et de l'autre, on voit que, si elles ont une parenté étroite, elles ne sont cependant pas de

même nature. Toutefois la ressemblance qui existe entre elles se retrouve dans les moyens qui servent à les combattre et il est constant que certains médicaments, le café, le colchique, par exemple, étendent leur domaine d'action sur les deux diathèses. Les médicaments que je viens de citer s'appliquant plus particulièrement à la goutte, je me suis réservé d'en parler ici, tout en faisant remarquer cependant que la diathèse rhumatismale est aussi justiciable de leur action.

ARTICLE I^{er}. — MÉDICAMENTS DE LA DIATHÈSE GOUTTEUSE

§ 1. — Café et caféine

Le café est interdit assez généralement aux goutteux sans qu'on en dise le motif. La théorie porterait plutôt à le leur conseiller; c'est ce que font aujourd'hui beaucoup de médecins, et je suis du nombre. Mais j'ai à envisager ici le café non pas comme élément du régime dans la goutte mais comme *médicament* de cette maladie.

On sait que la goutte est une maladie *une*, quant à son fond diathésique, mais *multiple* quant à ses formes et ses manifestations. Le café jouit d'une efficacité réelle contre l'asthme, et les témoignages les plus autorisés ne laissent pas de doute sur ce point; mais je me suis demandé, et je me demande encore, si cette action ne s'adresse pas surtout à l'asthme envisagé comme produit de la diathèse goutteuse, et par suite héréditaire.

Tous les *classiques* de l'asthme sont unanimes sur ce point. Camper l'associait à l'ipéca; Floyer, expérimentant sur lui-même, considérait le café comme le médicament qui le soulageait le plus. (Floyer, *a Treatise on Asthma*, trad. fr.; Paris 1761.) Am. Lefèvre a, toutefois, été moins élogieux pour le café; il permet le café au lait, mais il juge prudent de s'abstenir de café pur au moment des accès. (Am. Lefèvre, *de l'Asthme. Rech. médic. sur la nature, les causes et le traitement de cette maladie*. Mémoire couronné par la Soc. de méd. de Toulouse; Paris 1847.) Le médecin anglais Percival a recommandé le café dans l'asthme. Laennec dit l'avoir vu réussir dans plusieurs cas. En 1860, Trousseau a recueilli à l'Hôtel-Dieu deux observations qui prouvent en faveur du café associé au quinquina, car ce dernier médicament était administré concurremment. Que dégager de ces faits si ce n'est l'impression que le café est susceptible de modifier favorablement les accès d'asthme; peut-être ceux qui ont une racine goutteuse ou rhumatismale indiquent-ils plus particulièrement l'emploi de ce moyen. Il faudrait, en tout cas, éta-

blir des groupes cliniques dans cette maladie nerveuse pour expérimenter la façon dont chacun d'eux répond ou ne répond pas à l'action du café. L'expérimentation faite, je crois que le quinquina associé au café serait une formule utile.

En 1835, Foy signalait l'emploi favorable du café dans la gravelle et la goutte (*Bullet. de thérap.*, t. VIII, p. 285), et il ajoutait: « On a remarqué que le café pris avec modération était, en général, salubre aux goutteux. Ainsi que la gravelle, la goutte est à peine connue en Turquie et aux Antilles, où cette boisson est vulgaire. »

En 1836, Chrestien (de Montpellier) indiquait l'emploi du café *vert* contre la goutte (*Gaz. méd. de Paris*, 1836), mais il l'employait associé au copahu (?). Cette application du café au traitement de la goutte était restée jusqu'ici à peu près exclusive dans le domaine extra-médical où elle s'était assez répandue. Une thèse récente de Landarrabilco est venue rappeler l'attention sur ce moyen qui me paraît, du reste, fort sérieux et dont j'ai constaté plusieurs fois les excellents effets. L'auteur cite dans son travail 10 observations de l'usage prolongé de la macération du café cru: la 2^e est relative à un malade qui lui dut la disparition simultanée de sa goutte et de sa gravelle; la 4^e, la 5^e et la 10^e concernent des goutteux chez lesquels le café n'a pas moins bien réussi. (Landarrabilco, *du Café vert au point de vue de ses applications thérapeutiques dans le traitement de la goutte, de la gravelle, des coliques néphrétiques et de la migraine*. Thèse de Montpellier 1866, n^o 38) (1).

Le café aurait-il dans le rhumatisme chronique, et particulièrement dans le *rhumatisme noueux*, la même efficacité que celle qu'il déploie contre le groupe des maladies goutteuses? Cela n'est pas improbable, et il y aurait, en tout cas, des recherches cliniques intéressantes à faire sur ce point.

On peut se demander, enfin, si la caféine prise à dose altérante,

(1) 798. La formule recommandée par Landarrabilco consiste à faire macérer, le soir, dans un verre d'eau froide, 25 gram. d'un mélange de moitié martinique, quart moka et quart bourbon; on recouvre le verre et on fait boire, le matin, cette macération amère, froide et sans sucre; on peut manger immédiatement après. Ce traitement, secondé d'ailleurs par le régime hygiénique qui convient aux goutteux, entre, en quelque sorte, dans les habitudes de la vie. Sa durée minimum doit être de six mois au moins. J'ajouterai, comme détail pratique intéressant la médecine des petits ménages, que le café qui a produit cette macération peut, après avoir été séché et torréfié, servir à ses usages économiques habituels.

c'est-à-dire par petites quantités et pendant longtemps, ne serait pas un modificateur utile de la diathèse goutteuse. Je l'ai employée, dans ce but, à la dose de 10 centigr. par jour, mais pas assez souvent pour pouvoir tirer des conclusions de ces essais.

§ 2. — Colchique

La réputation antigoutteuse des préparations de colchique [791] est établie sur des faits tellement nombreux, qu'il serait superflu de démontrer qu'elle est justifiée. Les podagres savent à merveille qu'avec des pilules de Lartigue⁽¹⁾ ou du vin de d'Anduran⁽²⁾, ils font avorter une attaque ou en diminuent la sévérité, et que l'usage prolongé de ces préparations, dont le colchique est la base, peut, à la longue, les débarrasser de leur douloureuse infirmité. Ce qu'en ont dit les premiers préconisateurs de ce médicament contre la goutte, Ev. Home, Lobstein, Fiévée, etc., ne paraîtra certainement pas exagéré aux praticiens qui ont l'habitude de ce médicament, et l'affirmation de Fiévée, qui déclarait cette action aussi sûre que celle de la quinine contre les fièvres, ne les étonnera pas. J'ai vu obtenir des résultats admirables de l'usage du colchique dans la goutte constitutionnelle. Je me rappelle, entre autres, un notaire que des attaques de goutte, réitérées et très-rigoureuses, obligeaient deux ou trois fois par an à interrompre ses affaires, et dont les accès ont rapidement diminué de fréquence et de rigueur. Il y a quinze ans qu'ils se sont supprimés, et nul accident n'a suppléé cette sorte d'habitude morbide. Car c'est là le reproche que l'on a adressé au colchique, c'est de tendre à changer la goutte régulière et fixe en goutte anormale et disposée à se déplacer. Je crois qu'avec de la prudence, en ne violentant pas l'attaque actuelle par une action drastique et en agissant plutôt dans l'intervalle des accès, on a les effets favorables du colchique affranchis de ses inconvénients.

Le colchique agit-il par une action propre, spécifique, indé-

(¹) 799. Les pilules de Lartigue ont une composition secrète. Bouchardat a proposé de les remplacer par des pilules contenant chacune 8 centigr. d'extrait de coloquinte composée, 8 centigr. d'extrait de colchique et 4 milligr. d'extrait d'opium.

(²) 800. Le vin antigoutteux de d'Anduran se prépare en faisant macérer pendant quatre jours, dans 30 parties de vin de Malaga, 3 parties de bulbe de colchique, 3 parties de feuilles de frêne, et ajoutant 8 de teinture d'aconit et 5 de teinture de digitale.

On en prend une cuillerée à café matin et soir dans une tasse de thé.

pendante de son action physiologique, en particulier de son action purgative et de son action diurétique? Cela ne paraît pas douteux, et le colchique produit des effets qu'une autre substance purgative ne réaliserait certainement pas⁽⁴⁾.

§ 3. — Feuilles de Frêne

Delarue (de Bergerac) a signalé en 1852 les propriétés antigoutteuses des feuilles de frêne, dont une notoriété populaire très-ancienne consacre l'utilité dans la goutte et dans le rhumatisme ancien. Ce médecin essaya ce moyen chez sa propre mère, [atteinte d'une goutte rhumatismale chronique, permanente et presque générale, qui avait épuisé sans profit tous les antigoutteux et qui dut à ce moyen une remarquable amélioration; depuis, il l'a employé dans des cas rebelles, avec des succès divers, mais jamais sans profit. (*Journal des Conn. médico-chir.*, août 1852.) L'innocuité de ce moyen le recommande, au moins à titre accessoire, et à l'occasion j'emploierai la macération de café vert comme véhicule de la tisane de feuilles de frêne. Il est possible qu'il y ait quelque chose de très-avantageux dans l'association de ces deux moyens⁽²⁾. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer, au point de vue des analogies médicamenteuses, que le frêne a été considéré, de même que le quinquina, comme un fébrifuge éprouvé (on l'appelait le *quinquina d'Europe*) et en même temps comme un médicament du rhumatisme.

La *fraxine*, substance cristalline, d'une saveur amère et astringente, retirée de l'écorce de divers frênes, mériterait certainement d'être étudiée de plus près.

§ 4. — *Sarracenia purpurea*

En 1864, un pharmacien de la marine, Louvet, avait appelé l'attention sur la *sarracenia purpurea*, comme une sorte de spé-

(¹) 801. L'extrait alcoolique de semences de colchique de Hepp, préparé avec 1 partie de semences fortement pulvérisées et 6 parties d'alcool à 85°, doit être préféré à celui du Codex. On en fait des pilules de 1 centigr. La dose de 10 centigr. est celle à laquelle il faut s'arrêter.

(²) 802. Delarue conseille une infusion de 10 à 20 gram. de feuilles de frêne sèches, et ramassées en juin, pour 200 gram. d'eau. On prend cette quantité en deux doses, l'une le matin, l'autre le soir. L'emploi de lavements et de feuilles de frêne appliquées, après les avoir fait chauffer, sur les points douloureux, complique ce traitement sans nécessité. On peut se borner à l'usage de la tisane et la continuer très-longtemps avec des interruptions.

cifique de la variole employé à ce titre par les Indiens de l'Amérique du Nord. (*Arch. de méd. nav.*, 1864, t. II, p. 528.) Un médecin principal de la marine, Foucaut, a récemment, et dans le même recueil (t. XXVII, p. 380), indiqué l'utilité de ce médicament contre la goutte. La *sarracenia purpurea* a-t-elle réellement, dans le traitement de la goutte, l'utilité que lui attribue ce médecin distingué? C'est à une observation plus prolongée à prononcer sur ce point (*). Il y a si peu de rapports entre la diathèse goutteuse et le virus variolique qu'il semble, *à priori*, difficile qu'elles puissent avoir un spécifique commun.

§ 5. — Phosphate d'ammoniaque

Le phosphate d'ammoniaque a été considéré par le médecin américain L.-H. Buckler (*The american Journal of medical science*, 1846) comme une sorte de spécifique de la goutte et du rhumatisme. Cette médication, qui repose sur un *à priori* chimique (et qui me paraît, par cela même, d'une utilité suspecte), lui a été suggérée par l'idée de transformer l'acide urique que la diathèse urique accumule dans le sang, et l'urate de soude insoluble en urate d'ammoniaque et phosphate de soude, tous deux solubles. Cinq observations publiées dans son mémoire tendraient cependant à lui attribuer une certaine efficacité, aussi bien dans le rhumatisme que dans la goutte (**). Je signale ce moyen dans la pensée qu'il pourrait être essayé à nouveau. Le fait de la disparition de l'acide urique des urines sous l'influence du phosphate d'ammoniaque, indiqué par l'auteur, serait une raison d'y recourir dans la gravelle, qui complique si souvent la goutte.

§ 6. — Sels de lithine

Ces sels sont diurétiques; ils éclaircissent les urines troubles et ils semblent avoir la propriété de combattre la diathèse urique, qui accompagne d'ordinaire la goutte et de laquelle dérive la gravelle rouge; aussi ont-ils été conseillés par Ure, Garrod, Charcot, Guéneau de Mussy, etc., contre la goutte, comme mé-

(*) 803. Foucaut conseille l'*infusion de poudres de feuilles*, avec la précaution de faire avaler le marc. On donne aussi 1 à 2 cuillerées à café de poudre matin et soir pendant l'accès; puis, quand il est passé, 1 cuillerée à café seulement le soir.

(**) 804. Buckler conseille 60 centigr. de *phosphate d'ammoniaque* en solution toutes les six heures, c'est-à-dire 2 gram. 50 centigr. environ par jour, quand les accidents de goutte ou de rhumatisme sont aigus.

dicaments susceptibles d'atteindre le fond même de la maladie, en même temps qu'ils préviennent ou guérissent la gravelle urique et les dépôts tophacés goutteux. On a même pensé que le bicarbonate de lithine, injecté dans la vessie, pouvait dissoudre les calculs d'acide urique (Ure). L'impression qui résulte de la lecture des travaux publiés sur les sels de lithine, c'est que ces médicaments ont leur place utile dans le traitement de la goutte compliquée de tophus et de gravelle, mais qu'ils ne sauraient en être considérés comme les médicaments uniques (*). Aschenbrenner et Dietterich (de Munich), qui ont préconisé le carbonate de lithine contre la goutte, ne semblent pas du reste avoir été au-delà.

ARTICLE II. — RÉGIME DES GOUTTEUX

I^o *Alimentation*. — La goutte, toute réserve faite de l'intervention de l'hérédité, procédant étiologiquement des conditions du régime alimentaire, on comprend l'importance de tracer les règles de celui qui convient aux goutteux. Une *sobriété relative* leur est imposée; ils peuvent, grâce à elle, vivre en bonne intelligence avec la goutte, et même quelquefois s'en débarrasser, comme le prouve le fait de Rogatien cité par Dulaurens. (*Œuvres complètes*; Paris, 1639, liv. I, p. 219.) Mais il y a à tenir compte du respect des habitudes dans une large mesure, et il ne faut pas, par une diète abusive et la substitution d'une nourriture affadissante à cette nourriture généreuse que se permettent d'ordinaire les goutteux, transformer une goutte sthénique et fixe en une goutte atonique et vague, infiniment plus grave. Entre la tolérance de Scudamore, qui voulait que les goutteux ne se privassent de rien (*Traité sur la nature et le traitement de la goutte et du rhumatisme*, trad. Deschamps fils; Paris, 1820, p. 584), et la rigueur des médecins qui les veulent abstinents et mangeant à peine, il y a une mesure à garder. Brown, on le sait,

(*) 805. Le *carbonate de lithine* est soluble dans 83 parties d'eau. On l'administre d'habitude sous forme d'*eau gazeuse lithinée*, préparée en faisant dissoudre 20 à 50 centigr. de carbonate de lithine dans 1 litre d'eau gazeuse. La dose du carbonate de lithine a été portée sans inconvénient, par Charcot, jusqu'à 2 et 3 gram. par jour.

Le *salicylate de lithine* a été proposé récemment, et les propriétés antigoutteuses de ses deux composants sont une présomption en sa faveur. On a préparé un *élixir* contenant 1 gram. de ce sel par cuillerée à bouche, et des pilules de 20 centigr. chacune. La dose du salicylate de lithine varie de 20 centigr. à 2 gram. et au delà.

a démontré victorieusement que la goutte *atonique* s'aggrave par un régime ténu et guérit par le vin (Brown, *Elém. de méd.*, trad. Fouquier; Paris, 1805, préf., p. XXI et suiv.); mais il ne faudrait pas pousser le principe aussi loin que lui, en festoyant avec des amis et « en se mettant en gaité. »

En ce qui concerne les boissons, la proscription du vin est une exagération, celle du café est encore moins justifiée, et le thé, que Bontkoë considérait comme la cause principale de l'immunité dont jouissent les Chinois par rapport à la goutte, ne saurait non plus avoir aucun inconvénient. Barthez s'en est constitué avec raison le défenseur. (*Maladies goutteuses*; Paris, an X, p. 202.) Quant aux alcools, leur emploi ne serait en rien justifié à titre de boisson alimentaire.

II. *Exercices*. — Abernethy disait : « Pour vous garantir de la goutte, vivez avec un schelling par jour et gagnez-le. » Ce précepte est à la fois une leçon de sobriété et d'activité donnée aux goutteux. Le conseil de « bien tracasser sa goutte » est parfaitement rationnel; mais ce n'est pas au moment de ses manifestations qu'il faut la mener « fendre du bois, » elle tient alors le podagre en sa puissance et lui dicte ses lois; mais c'est au moment où elle se tait, quoique veillant invisible, qu'il faut instituer un genre de vie duquel la mollesse et l'inaction sont exclues. (Voir mon *Dictionnaire de la santé*; Paris, 1877, art. GOUTTE, p. 412.)

III. *Surveillance des fonctions de la peau*. — La conservation de ces fonctions dans toute leur intégrité est indispensable pour les goutteux; et dans leur manière de vivre et de se vêtir, le choix d'une habitation ou d'un climat, ils doivent s'inspirer de cet intérêt. L'usage de la flanelle sur tout le corps leur est indispensable. C'est peut-être en excitant les fonctions de la peau, toujours languissantes chez les goutteux, à l'inverse de ce que présentent les rhumatisants, que la gymnastique et les autres exercices leur sont si profitables.

Je ne saurais entrer dans plus de détails sur cette question du régime dans la goutte, et je signale au lecteur les ouvrages spéciaux sur cette maladie, et en particulier celui de Réveillé-Parise, qui a traité longuement de l'hygiène qui convient aux goutteux. (Réveillé-Parise, *Guide pratique des goutteux et des rhumatisants*, 3^e édit., Paris 1849.)

SECTION CINQUIÈME

MODIFICATEURS DE L'HERPÉTISME

Existe-t-il une diathèse herpétique, c'est-à-dire un vice diathésique accusé localement par la production de maladies cutanées qui lui obéissent spécifiquement, et distincte des autres diathèses? Cette question, si controversée, ne pourra jamais embarrasser un clinicien attentif, qui rencontre à chaque pas des individus placés pendant une bonne période de leur vie, si ce n'est pendant leur vie tout entière, sous le coup de la réapparition d'un herpès, d'un eczéma, d'un lichen, d'une urticaire, d'un pityriasis, lesquels disparaissent quelquefois pendant une longue période d'années, mais dont les poussées successives accusent la réalité de la diathèse qui les relie les unes aux autres. Cette doctrine de la *diathèse dartreuse*, admise sans hésitation par les anciens dermatologues, qui l'exagéraient en y comprenant des maladies reconnues depuis parasitaires (teignes, mentagre, gales, etc.), puis repoussée comme surannée et mystique, n'a jamais cessé d'être celle de l'École de Montpellier, et elle en a tiré des principes thérapeutiques naguère dédaignés, mais qui, par leur fécondité même, ont forcé la porte d'une École rivale et y règnent aujourd'hui sans contestation.

L'idée de diathèse a été le pont doctrinal jeté entre Montpellier et Paris; elle doit opérer une conciliation désirable entre les idées généralisatrices de la première et les idées localisatrices de la seconde. En ce qui concerne l'herpétisme, on ne saurait, en effet, sans déni de justice, contester à Montpellier une antériorité dont il est impossible de préciser la date, tant les idées qui s'y rattachent ont été incorporées étroitement à l'histoire de toute sa vie scientifique. Les représentants les plus distingués de la dermatologie contemporaine, Devergie, Bazin, Hardy, etc., admettent aujourd'hui l'herpétisme comme diathèse: « En face de la transmission héréditaire des dartres, dit ce dernier, en face de leurs récurrences si communes chez le même malade, on a de la peine à se refuser à admettre, pour expliquer leur existence, une cause générale constitutionnelle, une modification diathésique analogue à celle qui préside aux manifestations du cancer et de la scrofule. J'avoue parfaitement que l'existence de cette diathèse dartreuse ne repose sur aucun fait positif ou ex-